

Ville de MARSEILLE
Parc de stationnement
Blancarde
Compte rendu d'activité 2009

Sommaire

1. Cadre général de la Délégation de Service Public

- 1.1. Caractéristiques principales du contrat de délégation
- 1.2. Faits marquants de l'exercice

2. Compte rendu technique et financier

- 2.1. Politique tarifaire et évolutions
- 2.2. Détails sur la formation du chiffre d'affaires
- 2.3. Autres recettes d'exploitation
- 2.4. Ressources humaines

3. Suivi du patrimoine

- 3.1. Inventaire et situation patrimoniale du service délégué
- 3.2. Variations du patrimoine
- 3.3. Travaux de l'exercice
- 3.4. Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement
- 3.5. Durée d'amortissement des biens et immobilisations

4. Economie de la délégation

- 4.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation
 - 4.1.1 Compte d'exploitation
 - 4.1.2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits
- 4.2. Engagement à incidences financières

5. Données prévisionnelles

- 5.1. Réalisé N / Budgété N
- 5.2. Budgété N+1 / Budgété N

6. Qualité du service

- 6.1. Indicateurs de qualité
- 6.2. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

7. Annexes

Le présent rapport d'activité a été élaboré en vertu des dispositions prévues dans la loi n° 95-127 du 8 Février 1995 complétée par le décret n° 2005-236 daté du 14 mars 2005.

Il correspond également aux rapports techniques et financiers prévus dans les termes de la convention de concession.

Les comptes détaillés retraçant la totalité des opérations relatives à l'exécution de la délégation du service public sont inclus dans le présent rapport.

1. Cadre général de la Délégation de service Public

1-1 Caractéristiques principales du contrat de délégation

Le parc de stationnement **BLANCARDE** de **MARSEILLE**, ouvert le 21 janvier 2008, est exploité par la Société VINCI Park France dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, qui s'achève le 20/01/2020.

Localement, l'exploitation est assurée par la société VINCI Park Services et placée sous la responsabilité de Sophie GUILLAUME-KEGHIAN assistée d'un Responsable de Centre et d'un Assistant d'Exploitation.

La capacité totale de l'ouvrage est de 340 emplacements, répartis sur 3 niveaux en sous-sol.

Le parc est ouvert à la clientèle horaire de 8h à 18h du lundi au vendredi.

Les abonnés ont un accès permanent au parc au moyen de leur carte d'abonnement ; les clients horaires peuvent récupérer leur véhicule à tout moment grâce à leur ticket en l'introduisant dans les lecteurs situés aux accès piétons.

En dehors des horaires de présence du personnel, la gestion du site (interphonie, vidéo et report des alarmes techniques) est assurée depuis le PCC situé sur le parc BOURSE à MARSEILLE.

Les interventions sur place sont gérées par des agents de l'exploitant et une société de sécurité.

Concernant la maintenance courante de l'ouvrage, l'entretien technique des différents équipements de péage ou de sécurité est effectué par des entreprises spécialisées qui offrent les garanties requises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Un contrôle périodique est effectué par un organisme agréé pour les installations électriques, la détection incendie, les ascenseurs.

Le nettoyage est fait par le personnel VINCI Park et celui d'une société de services, à l'aide d'une auto-laveuse.

La Direction Régionale, basée à MARSEILLE assure, avec l'assistance de Sophie GUILLAUME-KEGHIAN, Responsable de Secteur sur les Bouches-du-Rhône :

- le suivi et le contrôle de l'exploitation,
- les relations avec l'autorité délégante ,
- la gestion administrative et financière de l'exploitation.

1-2 Faits marquants de l'exercice

- Les 7 et 8 janvier 2009, d'importantes chutes de neige sur Marseille ont paralysé la circulation dans l'ensemble de la ville, ce qui a généré une absence de fréquentation de l'ouvrage .
- Le stationnement anarchique et non réglementé dans le quartier pénalise fortement l'activité du parc. Le boulevard Louis Frangin, contigu à l'ouvrage, est en permanence squatté par des véhicules en stationnement non autorisé.



- Les travaux de la station de métro Blancarde durant toute l'année ont également contribué à rendre le quartier et l'ouvrage peu accessibles.
- Les moteurs des ventilateurs et de l'extracteur du niveau -5 ont subi une panne prolongée depuis le mois d'août 2009. Ce dysfonctionnement est surprenant au regard de la mise en service très récente de ces équipements.

2. Compte rendu technique et financier

2-1 Politique tarifaire et évolutions

VILLE DE MARSEILLE Parc BLANCARDE

A - TARIF HORAIRE

1 heure	1,50€
2 heures	3,00€
3 heures	4,50€
4 heures	6,00€
5 heures	7,00€
6 heures	8,00€
7 heures	9,00€
8 heures	10,00€
9 heures	10,50€
10 heures	11,00€
11 heures	11,50€
12 heures	12,00€
13 heures	12,50€
14 heures	13,00€
15 heures	13,50€
16 heures	14,00€
24 heures	14,00€

Ticket perdu/J 14,00€

B - TARIF LONGUE DUREE

Consigne carte 30,00€

Abonnement sans place réservée

- Abonnement Résident (*)
- Abonnement Travail 5 jours/7
- Abonnement Nuit et Week-end
- Abonnement Moto
- Abonnement Banalisé

MOIS	TRIMESTRE	ANNEE
		960,00 € (1)
100,00€		1 050,00 € (2)
45,00€		
50,00 €		520,00 € (3)
161,00 €		1 650,00 € (4)

2-2 Détails sur la formation du chiffre d'affaires (cf. Annexe 1)

Le chiffre d'affaires, qui reste à un très faible niveau, est pour l'essentiel composé des recettes d'abonnement, la clientèle horaire étant absente de cet ouvrage.

2-3 Autres recettes d'exploitation

Il n'y a pas eu d'autres recettes d'exploitation en 2009.

2-4 Ressources Humaines (cf. Annexe 2)

3. Suivi du patrimoine

3-1 Inventaire et situation patrimoniale du service délégué

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2009 PARC DE MARSEILLE BLANCARDE

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2009
01/07/2008	ALARME ANTI EFFRACTION	3 000,00	251,23	2 748,77
TOTAL	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	3 000,00	251,23	2 748,77
01/03/2008	SIGNALITIQUE PARC BLANCARDE	2 387,00	457,83	1 929,17
01/05/2008	SIGNALITIQUE MURAL ET SUR MAT	6 822,00	1 196,65	5 625,35
01/07/2008	DEPLOIEMENT SYSTEME INTRAPARC	11 800,00	1 976,34	9 823,66
01/07/2008	SYSTEME INTRAPARC	2 293,05	405,35	1 887,70
01/09/2008	SYSTEME INTRAPAC	7 205,00	1 090,59	6 114,41
TOTAL	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	30 507,05	5 126,76	25 380,29
TOTAL	BIENS DE RETOUR	33 507,05	5 377,99	28 129,06
19/02/2008	INSTALLATION CICO SOHO 97 ADSL	949,63	590,70	358,93
01/01/2009	ENS.NEC PM ML450+ECRAN+HP P2015	932,13	310,71	621,42
TOTAL	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 881,76	901,41	980,35
05/02/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	776,07	211,14	564,93
TOTAL	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	776,07	211,14	564,93
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	2 657,83	1 112,55	1 545,28
TOTAL	130027 MARSEILLE BLANCARDE	36 164,88	6 490,54	29 674,34

*quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services

3-2 Variations du patrimoine

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice 2009.

3-3 Travaux de l'exercice

Il n'y a pas eu de travaux réalisés en 2009.

3-4 Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement

Parc	2010
Blancarde	15 000, 00 € Système radio services secours
TOTAL	15 000,00 €

3-5 Durée d'amortissement des biens et immobilisations

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions : parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans .

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles : ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

4. Economie de la délégation

4-1 Compte annuel de résultat de l'exploitation

4-1-1 Compte d'exploitation

Exercice 2009

En euros H.T.

COMPTES DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2009	ANNEE 2008	ANNEE 2009	Ecart
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	60 918	96 482	35 564
Total des charges directes	- 156 479	- 169 862	- 13 383
Total des dotations aux amortissements et provisions	- 22 588	- 20 121	2 467
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 179 067	- 189 983	- 10 916
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP	- 118 149	- 93 501	24 648
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIERES	0	- 1 551	- 1 551
Total des produits exceptionnels	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	- 179 067	- 191 534	- 12 467
TOTAL DES PRODUITS	60 918	96 482	35 564
RESULTAT DE LA DELEGATION (avant impôt sur les sociétés et participation)	- 118 149	- 95 052	23 097

Cf. Version complète Annexe 3

RECETTES

Les recettes ont peu progressé d'un exercice à l'autre ; la montée en charge de l'ouvrage ne se réalise pas comme prévu, seuls une centaine d'abonnés ayant souscrit un abonnement sur l'année 2009.

Il est à noter que la suppression du quota de sorties de l'abonnement résidant, à la demande du délégant, a généré un manque à gagner de recettes provenant des abonnés Travail et 24h/24 qui se sont de ce fait reportés sur l'abonnement Résidant moins cher.

Le manque à gagner provient également de la non-facturation des sorties supplémentaires prévues au contrat.

CHARGES

Logiquement, les charges ne subissent pas non plus d'évolution notable.

4-1-2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits

Cf. Annexe 4

4-2 Engagements à incidence financière

A ce jour, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 - l - h).

Par la production de ce rapport, notre société a remplie les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

5. Données prévisionnelles

5-1 Réalisé N / Budgété N Cf. Version complète Annexe 5

COMPARATIF REALISE N / Budgété N	BUDGET 2009	REALISE 2009	Ecart
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	88 000	96 482	8 482
Total des charges directes	- 140 064	- 169 862	29 798
Total des dotations aux amortissements et provisions	- 6 312	- 20 121	- 13 809
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 146 376	- 189 983	- 43 607
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP	- 58 376	- 93 501	- 35 125
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIERES	- 1 956	- 1 551	405
Total des produits exceptionnels	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	- 148 332	- 191 534	- 43 202
TOTAL DES PRODUITS	88 000	96 482	8 482
RESULTAT DE LA DELEGATION (avant impôt sur les sociétés et participation)	- 60 332	- 95 052	- 34 720

5-2 Budgété N + 1 / Budgété N Cf. Version complète Annexe 6

COMPARATIF BUDGETE N+1 / BUDGETE N	BUDGET 2009	BUDGET 2010	Ecart
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	88 000	92 000	4 000
Total des charges directes	- 140 064	- 103 694	36 370
Total des dotations aux amortissements et provisions	- 6 312	- 7 000	- 688
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 146 376	- 110 694	35 682
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP	- 58 376	- 18 694	39 682
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIERES	- 1 956	- 1 776	180
Total des produits exceptionnels	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	- 148 332	- 112 470	35 862
TOTAL DES PRODUITS	88 000	92 000	4 000
RESULTAT DE LA DELEGATION (avant impôt sur les sociétés et participation)	- 60 332	- 20 470	39 862

6. Qualité du service

6-1 Indicateurs de qualité

Des indicateurs qualité ont été proposés au titre du nouveau décret n° 2005-236 en date du 14 mars 2005. Un courrier relatif à l'apparition des indicateurs qualité dans les rapports d'activité a été adressé au concédant en date du 8 décembre 2005.

A – SURVEILLANCE ET PROPETE

TYPE D'INCIDENTS PARC BLANCARDE														
Concernant les	Agression		Dégradation		Vol		Incendie		Inondation		Accident		Nuisances	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Personnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouvrages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

B - INDICATEURS TECHNIQUES

Ascenseurs 2009				
Mois	Dépannage Ascenseurs	Vandalisme Ascenseurs	Maintenance Ascenseur	Total interventions
janvier	0	0	1	0
février	0	0	0	0
mars	0	0	0	0
avril	0	0	0	0
mai	0	0	0	0
juin	0	0	0	0
juillet	0	0	0	0
août	2	0	0	2
septembre	2	0	0	2
octobre	1	0	0	1
novembre	1	0	0	1
décembre	0	0	1	1
TOTAL	6	0	1	7
RAPPEL 2008				0

Détection Incendie 2009				
Mois	Intervention Dépannage	Intervention Vandalisme	Maintenance	Total interventions
janvier	0	0	0	0
février	0	0	0	0
mars	0	0	0	0
avril	0	0	0	0
mai	3	0	0	3
juin	0	0	0	0
juillet	0	0	0	0
août	0	0	1	1
septembre	0	0	0	0
octobre	0	0	0	0
novembre	2	0	1	3
décembre	1	0	0	0
TOTAL	6	0	2	8
RAPPEL 2008				1

Péage 2009

Mois	CAISSE MANU	Caisse automatique	Contrôleur entrée	Barrière entrée	Contrôleur sortie	Barrière sortie	Maintenance préventive	Total interventions
janvier	0	0	0	0	0	0	0	0
février	0	0	0	0	0	0	0	0
mars	0	0	0	0	0	0	0	0
avril	0	0	0	0	0	0	0	0
mai	0	0	0	0	0	0	0	0
juin	0	0	0	0	0	0	0	0
juillet	0	0	0	0	0	0	0	0
août	0	0	0	0	0	0	0	0
septembre	0	0	0	0	0	0	0	0
octobre	0	0	0	0	0	0	0	0
novembre	0	0	0	0	0	0	0	0
décembre	0	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	0	1	0	0	0	0	0	1
RAPPEL 2008								0

C – RECLAMATIONS, CONTENTIEUX

- **Analyse comparative des réclamations clients**

Cette analyse quantitative concerne les courriers et mails clients , envoyés par la poste ou bien sur l'une des deux adresses suivantes contact@vincipark.com, figurant sur le site Internet VINCI Park. La durée de réponse moyenne est de 72 heures par mail, et de 8 jours par courrier.

TYPE DE RECLAMATION		
	2008	2009
Accueil	0	2
Paielements	1	0
Qualité du Service	0	2
TOTAL	1	4

- **Analyse comparative du service relations clients (n° AZUR 0810 26 3000)**

Le nombre d'appels sur le numéro AZUR 0810 26 3000 est comptabilisé chaque année, et réparti en nombre en fonction de la nature des appels : incident de paiement, demande d'information sur les tarifs ou les horaires d'ouverture, réclamation sur le service rendu...

TYPE D'APPEL		
	2008	2009
Renseignement	1	3
Réclamation	8	3
Commercial	17	19
TOTAL	26	25

On note de nombreux appels portant sur des demandes à caractère commercial.

D – COMMERCIAL

Les Services

Plus que des places de parking, VINCI Park, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, VINCI Park propose dans le parc Blancarde sa plate-forme des services gratuits.

Accompagnement

Tout automobiliste peut demander en s'adressant au bureau d'accueil, à être accompagné jusqu'à son véhicule. Ce service prioritairement destiné aux personnes à mobilité réduite, est également proposé de façon occasionnelle à tous les clients qui en font la demande.



Prêt de parapluie

Les jours d'intempéries, l'automobiliste qui se gare dans le parc Blancarde, peut demander au bureau de se faire prêter un parapluie durant le temps de son stationnement. Il remet au bureau d'accueil son ticket d'entrée qui lui sera rendu à son retour au parc, en échange de la restitution du parapluie.



Le Kiosque VINCI Park

Une information adaptée à tous les goûts, disponible chaque jour sur le kiosque VINCI Park. Afin d'offrir à chacun une information proche de ses centres d'intérêts VINCI Park a créé le kiosque, un meuble alimenté quotidiennement en journaux et magazines gratuits, proposant des titres variés, pour tous les goûts. Situé sur le passage des piétons, le kiosque VINCI Park permet de prendre chaque jour un journal nouveau pour s'informer et se divertir.



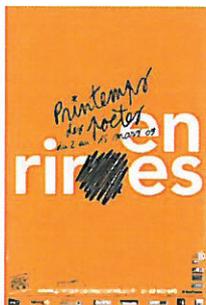
Radio VINCI Park

Radio VINCI Park, première radio d'entreprise entièrement dédiée à la musique classique, est diffusée dans le parc le parc Blancarde. Cette radio exclusive propose une musique, destinée à créer un climat apaisant et élégant, adaptée à l'univers du stationnement. La programmation de Radio VINCI Park a été confiée à Alain Duault, journaliste et musicologue de renom, producteur d'émissions musicales pour RTL et France Télévisions, qui sélectionne dans un répertoire allant de Monteverdi à Brahms les meilleurs morceaux et les meilleurs enregistrements.



11ème Printemps des poètes

Du 2 au 15 mars 2009, le parc Blancarde participait au Printemps des poètes autour du thème en rires. Partenaire du Printemps des Poètes depuis 2007, VINCI Park a ainsi habillé de poésie le parc Blancarde. Les aphorismes poétiques qui décoraient pendant un mois les espaces publics du parc offraient aux passants qui le souhaitaient la chance de rencontrer dans leur journée un instant de rêve au goût d'éternité. La sélection poétique de VINCI Park était disponible aussi sous forme d'un recueil gracieusement offert aux personnes qui en faisaient la demande, à l'accueil des parcs. Pour accompagner ce déploiement poétique, des chants d'oiseaux animaient les parkings tout au long du Printemps des Poètes.



Services Autos

VINCI Park s'efforce de proposer des services indispensables pour l'entretien courant de la voiture, exprimant ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des citoyens et d'ouvrir le parking sur la ville et ses activités.

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture du parc de stationnement sont étudiés pour permettre de donner satisfaction au plus grand nombre d'automobilistes possible. Ils sont clairement signalés à l'entrée des parcs et dans les escaliers. S'il est fermé la nuit et certains jours, le parc reste néanmoins accessible aux clients munis de leur ticket de parking ou de la carte qui leur a servi lors de leur entrée en voiture. Ils peuvent ainsi récupérer leur véhicule à toute heure.



Offres spéciales

Anniversaire !

Afin de créer un lien de sympathie personnalisé avec ses clients VINCI Park a conçu pour eux une offre au fort contenu affectif : le jour de leur anniversaire, les clients du parc Blancarde se voient offrir leur stationnement, dans la limite de 24 heures, sur simple présentation d'une pièce d'identité. Cette offre qui se conjugue avec la plateforme de services gratuits de VINCI Park (prêt de parapluies, de cabas, de kit de dépannage, ...) contribue à créer un climat de confiance entre les parcs de stationnement et ses clients.



Tarif résidents

Un tarif spécial résidents est accordé aux automobilistes sur présentation de certains justificatifs, pour leur permettre de disposer, dans des conditions économiques privilégiées, d'une offre de stationnement à proximité de leur domicile.



Moyens de paiement

VINCI Park met à la disposition des automobilistes les moyens de paiement les plus récents et les techniques les plus souples.

TOTAL GR

Pour faciliter la vie des professionnels, VINCI Park propose dans les parcs Castellane et Préfecture le paiement du stationnement à l'aide de la carte TOTAL GR. Près de 2.000.000 de professionnels français sont détenteurs de la carte TOTAL GR. Avec cette carte le stationnement consommé chez VINCI Park est facturé mensuellement et évite au client la production fastidieuse de notes de frais.

Cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire facilite la vie des automobilistes, c'est pourquoi VINCI Park le propose dans le parc Blancarde et permet aux clients, pour gagner du temps, de payer sur les bornes de sortie.



MOYENS DE PAIEMENT (Répartition de la Recette Totale)

	2008	2009
Espèces	3,38 %	2,47 %
Chèques	13,97 %	3,66 %
Cartes Bancaires	11,69 %	6,24 %
PMA	70,60 %	86,99 %
Cartes TOTAL GR	0,36 %	0,63 %

On note un fort pourcentage du paiement par prélèvement automatique, ce qui est logique compte-tenu de la nature des recettes composée essentiellement d'abonnés.

Site Internet

le parc Blancarde bénéficie d'une présentation détaillée sur le site Internet de VINCI Park. Cette présentation qui évoque notamment tous les services proposés par le parc est précédée d'une page présentant la présence de VINCI Park dans la ville. A partir de cette page, des liens spécifiquement créés par VINCI Park permettent de rejoindre les principaux sites Internet de la ville et de ses grands services publics.



Page d'accueil du site Internet de VINCI Park



Ecole VINCI Park

Le personnel du parc Blancarde a reçu une formation au sein de l'École VINCI Park, premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement dont la création a été voulue par l'entreprise pour faire face aux défis d'une filière qui se professionnalise en développant sa dimension de service.

Plus qu'un institut de formation technique, l'École VINCI Park est la véritable école de commerce du stationnement. Elle organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement en privilégiant deux thèmes essentiels : la stratégie commerciale et le management.

L'École VINCI Park assure aussi des formations qualifiantes qui permettent de postuler à des emplois de responsabilité au sein de l'entreprise. L'obtention de ses diplômes aide les salariés à progresser dans la société et les rend prioritaires pour l'attribution de postes vacants.

L'École VINCI Park est installée au siège de l'entreprise, à Nanterre. Ses formations sont aussi assurées, en complément des enseignements théoriques, dans un réseau de parkings-école décentralisés qui permettent aux salariés de valider leurs connaissances sur le terrain.

Au-delà des diplômes maison, l'École a aussi pour ambition de se faire agréer afin de décerner, à terme, des certificats de qualification professionnelle reconnus dans le secteur des services automobiles auxquels sont rattachés les métiers du stationnement.

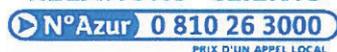


Numéro Azur

Les clients du parc Blancarde se voient proposer à tout moment, 24h/24 et 7j/7 la possibilité d'entrer en relation avec VINCI Park en appelant le numéro Azur 0 810 26 3000 qui leur permet d'exprimer leurs réclamations ou leurs critiques et de formuler leurs demandes d'informations ou leurs suggestions.

Les appels du numéro Azur sont analysés quotidiennement. Une réponse leur est systématiquement apportée et l'analyse régulière des remontées ainsi collectées permet d'améliorer la qualité du service afin de la faire coller le plus précisément possible à la demande de la clientèle.

RELATIONS CLIENTS



Accueil des personnes à mobilité réduite

VINCI Park attache une grande importance au fait de faciliter l'accès au stationnement et à ses services pour les personnes à mobilité réduite.

Lors des travaux réalisés dans les parcs des efforts spécifiques sont faits pour améliorer les conditions d'accueil en supprimant, autant qu'il est possible, les obstacles physiques que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer. L'ergonomie des places de stationnement qui leur sont réservées fait l'objet d'un soin particulier.

Un dialogue institutionnel, établi entre VINCI Park et les associations représentatives des PMR, permet au personnel de l'entreprise de prendre conscience du rôle qu'il doit jouer dans l'accueil des clients « fragiles ». Le service accompagnement permet notamment de mettre en œuvre les principes appris ainsi. Un pictogramme à l'entrée du parking indique son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Deux-roues motorisés

Pour contribuer à libérer les trottoirs et pour offrir une solution de stationnement sécurisée aux détenteurs de véhicules à deux-roues motorisés, VINCI Park a créé dans le parc Blancarde un espace de stationnement entièrement dédié à cette catégorie de clients. Des formules d'abonnements attractives font le succès de cette zone qui est située à proximité du bureau du parc, renforçant ainsi son aspect sécurisant.



Partenariats

Partenariat VINCI Park / Ville de Marseille / Chambre de commerce et d'industrie Marseille

En 2008, la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la ville de Marseille et VINCI Park ont développés un nouveau concept de chèques parking multi-parcs valables dans tous les parkings VINCI Park du centre ville de Marseille. Ce projet élaboré dans le cadre du FISAC a été présenté aux commerçants, artisans et professions libérales.

Ces acteurs majeurs du centre ville pouvait acquérir à des conditions très avantageuses (0,50€ de l'heure au lieu de 2,10€ en moyenne) auprès de la Chambre du Commerce et de l'Industrie des chèques de stationnement à offrir à leurs clients afin de les fidéliser autour du commerce de proximité. 80 000 chèques ont ainsi été vendus par le service Commerce de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et cette opération a été renouvelée en 2009.



Partenariat VINCI Park / RTM

VINCI Park et la régie des Transports de Marseille proposent sur le parking Blancarde, un forfait stationnement et transport au prix de 5€ TTC pour les soirées match ou événements du stade Vélodrome.

Ces forfaits sont en vente à l'accueil des parkings, ils se composent d'un chèque parking de 4 heures de stationnement et de 2 titres de transport RTM (valables pour les bus, tramway et métro).



6-2 Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

Compte-tenu du faible niveau de recettes, le délégataire estime indispensable de réguler le stationnement « sauvage » dans le quartier, et d'améliorer la signalisation de l'ouvrage, très déficiente.

Par ailleurs, le parc étant au sein d'un nœud multi-modal de transports en commun (2 lignes de tramway, métro, gare SNCF), il paraîtrait logique de dédier une partie de sa capacité d'accueil aux usagers de la RTM ; le délégataire sollicitant l'appui de son délégant sur ce sujet.

7. Annexes

- Annexe 1 : Statistiques Parc Blancarde
- Annexe 2 : Organigramme Parc Blancarde
- Annexe 3 : Compte d'exploitation 2009 Parc Blancarde – Version Complète
- Annexe 4 : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)
- Annexe 5 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Blancarde – Version Complète
- Annexe 6 : Comparatif Budgété N+1 / Budgété N Parc Blancarde – Version Complète
- Annexe 7 : Bilan et Compte de résultat de la Société Concessionnaire

Statistiques parc Blancarde (Annexe 1)

Parc	130027 - Blancarde, Marseille	Nb places publiques	340
		(Nb pl. amodiées ou vendues)	0
Montants	TTC	Nb pl. amodiables	0
Recettes	lissées	Nb total places	340
Type de contrat	Concession		

Recettes à la place TTC	
2006	NEANT
2007	NEANT
2008	234,52
2009	310,04

Mois	Chiffre d'affaires TTC horaires en €		
	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
Janvier	0	0	431,5
Février	0	529	569,5
Mars	0	642,5	642,5
Avril	0	408	700,5
Mai	0	373,5	681,0
Juin	0	683	599,5
Juillet	0	450,5	480,5
Août	0	403	237,5
Septembre	0	1 717,50	665,5
Octobre	0	1 037,00	653,0
Novembre	0	725	1055,5
Décembre	0	979	867,0
Sous-total Jan.-F	0	7 853,00	7 596,50
Total exercice	0	7 853,00	7 596,50
Evolution N/N-1			-3,30%

Mois	Chiffre d'affaires TTC Abonnements et locations en €		
	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
Janvier	0	0	0
Février	0	0	0
Mars	0	0	3 985,63
Avril	0	0	6 335,83
Mai	0	0	5 650,83
Juin	0	0	5 897,49
Juillet	0	0	6 060,83
Août	0	0	6 560,83
Septembre	0	0	6 700,83
Octobre	0	0	6 880,83
Novembre	0	0	7 360,83
Décembre	0	0	7 520,83
Sous-total Jan.-F	0	0	62 954,76
Total exercice	0	0	62 954,76
Evolution N/N-1			63,90%

Mois	Chiffre d'affaires TTC globales en €		
	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
Janvier	0	0	8 133,16
Février	0	529	8 534,49
Mars	0	6 133,13	8 256,66
Avril	0	6 743,83	8 559,66
Mai	0	6 054,33	8 655,16
Juin	0	6 610,49	8 699,49
Juillet	0	6 511,33	8 748,73
Août	0	7 063,83	8 684,15
Septembre	0	8 623,33	9 123,83
Octobre	0	8 007,83	9 220,50
Novembre	0	8 185,83	9 689,50
Décembre	0	8 629,83	9 109,87
Sous-total Jan.-F	0	73 092,76	105 414,20
Total exercice	0	73 092,76	105 414,20
Evolution N/N-1			44,20%

Mois	Fréquentation horaires payantes		
	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
Janvier	0	0	0
Février	0	0	111
Mars	0	0	119
Avril	0	0	98
Mai	0	0	93
Juin	0	0	138
Juillet	0	0	114
Août	0	0	79
Septembre	0	0	283
Octobre	0	0	244
Novembre	0	0	194
Décembre	0	0	220
Sous-total Jan.-F	0	0	1 693
Total exercice	0	0	1 693
Evolution N/N-1			14,50%

Nombre d'abonnements et locations

Mois	Exercice				Evolution N/N-1
	2006	2007	2008	2009	
Janvier	0	0	0	0	
Février	0	0	0	46	102
Mars	0	0	0	61	102
Avril	0	0	0	64	102
Mai	0	0	0	70	104
Juin	0	0	0	75	105
Juillet	0	0	0	82	105
Août	0	0	0	81	107
Septembre	0	0	0	83	107
Octobre	0	0	0	93	109
Novembre	0	0	0	94	108
Décembre	0	0	0	97	111
Sous-total Jan - F	0	0	0	846	1261
Total exercice	0	0	0	846	1261
Evolution N/N-1					49,10%

Ticket moyen

Mois	Exercice				Evolution N/N-1
	2006	2007	2008	2009	
Janvier	0	0	0	3,54	
Février	0	0	4,77	3,47	
Mars	0	0	4,6	3,62	
Avril	0	0	4,16	4,12	
Mai	0	0	4,02	4,48	
Juin	0	0	4,95	3,61	
Juillet	0	0	3,95	3,66	
Août	0	0	5,1	5,52	
Septembre	0	0	6,07	3,76	
Octobre	0	0	4,25	3,71	
Novembre	0	0	3,74	3,66	
Décembre	0	0	4,45	4,64	
Moyenne Jan - F	0	0	4,17	4,01	
Moyenne annuelle	0	0	4,17	4,01	
Evolution N/N-1					-3,90%

Répartition catégories d'abonnement

Catégorie	Nombre
Abonnement Annuel Résident	102
Abonnement Travail 5 jours/7 prélevé	3
Abonnement Moto Prélevé	1
Abonnement banalisé	4
Mensuel Résident	1

total

111

2-4 Ressources Humaines - Annexe 2



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 6 Opérateurs

Annexe 3 – Parc Blancarde Compte d'exploitation 2009 – Version complète

COMPTES DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2009	ANNEE 2008	ANNEE 2009	Ecart
Recettes Horaires	8 180	6 916	- 1 264
Compléments de recettes	0	0	0
Recettes abonnements et locations	52 638	80 985	28 347
Amodiations – droits	0	0	0
Publicité	0	0	0
Locations de surfaces commerciales	0	0	0
Amodiations – Remboursement de charges	0	0	0
Prestation de service	0	0	0
Produits des activités annexes	100	176	76
Chiffre d'affaires net du parc de stationnement	60 918	88 077	27 159
Subventions d'exploitation	0	0	0
Remboursement des assurances	0	0	0
Reprises sur amortissement, provision et transfert de charges	0	0	0
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations	0	0	0
Produits divers	0	8 405	8 405
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	60 918	96 482	35 564
Energie, consommables	- 15 000	- 20 623	- 5 623
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	- 12 183	- 19 711	- 7 528
Charges de rénovation	0	- 909	- 909
Assurances	0	- 847	- 847
Honoraires et autres services extérieurs	- 29 681	- 13 499	16 182
Rémunération du personnel	- 79 273	- 84 056	- 4 783
Autres charges de personnel	- 10 856	- 6 580	4 376
Autres charges de fonctionnement	- 2 496	- 768	- 4 857
Taxe professionnelle	0	- 8 530	- 8 530
Taxe foncière	0	0	0
Taxes diverses	0	0	0
Redevance due au délégant	0	- 5 561	- 5 561
Charges de structure	- 6 890	- 8 778	- 1 888
Total des charges directes	- 156 479	- 169 862	- 13 383
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 95 561	- 73 380	22 181
Dotations aux amortissements sur immobilisations	- 2 551	- 3 939	- 1 388
Dotations aux amortissements de caducité	- 55	- 109	- 54
Dotations aux amortissements de charges à répartir	0	0	0
Dotations aux provisions pour grosses réparations	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 19 982	- 16 073	3 909
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0	0
Total des dotations aux amortissements et provisions	- 22 588	- 20 121	2 467
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 179 067	- 189 983	- 10 916
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP	- 118 149	- 93 501	24 648
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIERES	0	- 1 551	- 1 551
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0	0
Total des produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	- 179 067	- 191 534	- 12 467
TOTAL DES PRODUITS	60 918	96 482	35 564
RESULTAT DE LA DELEGATION (avant impôt sur les sociétés et participation)	- 118 149	- 95 052	23 097

Annexe 4

Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe VINCI Park.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation, remboursement des assurances, reprises sur amortissements et provisions ainsi que les produits divers.

- Charges: coûts liés à l'énergie et aux consommables, frais d'entretien, maintenance et réparation, charges de rénovation, autres services extérieurs et honoraires, taxes professionnelles et foncières, charges de personnel, redevances dues au délégant et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée

d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe I.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de certaines sociétés propres.

a. *Les frais de structures (ou frais de services communs)*

Les frais de structures relatifs à l'exercice 2009 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. *Les polices d'assurances*

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe VINCI, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. *Les charges financières*

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe VINCI Park, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2009, il est appliqué un pourcentage de 6 % à la VNC¹ (Valeur Nette Comptable) au 31/12/2008. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe VINCI Park.

Enfin, le résultat exceptionnel intègre les éléments liés à la Délégation de Service Public dont le caractère est « non courant ».

* *
*

¹ Hors amortissements dits de durée de vie utile

Annexe 5 - Parc Blancarde Réalisé N / Budgeté N - Version complète

COMPARATIF REALISE N / Budgeté N	BUDGET 2009	REALISE 2009	Ecart
Recettes Horaires	8 000	6 916	- 1 085
Compléments de recettes	0	0	0
Recettes abonnements et locations	80 000	80 985	985
Amodiations – droits	0	0	0
Publicité	0	0	0
Locations de surfaces commerciales	0	0	0
Amodiations – Remboursement de charges	0	0	0
Prestation de service	0	0	0
Produits des activités annexes	0	176	176
Chiffre d'affaires net du parc de stationnement	88 000	88 077	77
Subventions d'exploitation	0	0	0
Remboursement des assurances	0	0	0
Reprises sur amortissement, provision et transfert de charges	0	0	0
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations	0	0	0
Produits divers	0	8 405	8 405
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	88 000	96 482	8 482
Energie, consommables	- 12 000	- 20 623	- 8 623
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	- 14 988	- 19 711	- 4 723
Charges de rénovation	- 996	- 909	87
Assurances	- 612	- 847	- 235
Honoraires et autres services extérieurs	- 10 488	- 13 499	- 3 011
Rémunération du personnel	- 54 804	- 84 056	- 29 252
Autres charges de personnel	- 7 692	- 6 580	1 112
Autres charges de fonctionnement	- 2 340	- 768	1 572
Taxe professionnelle	- 6 432	- 8 530	- 2 098
Taxe foncière	0	0	0
Taxes diverses	0	0	0
Redevance due au délégant	- 21 792	- 5 561	16 231
Charges de structure	- 7 920	- 8 778	- 858
Total des charges directes	- 140 064	- 169 862	29 798
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 52 064	- 73 380	- 37 390
Dotations aux amortissements sur immobilisations	- 6 204	- 3 939	2 265
Dotations aux amortissements de caducité	- 108	- 109	- 1
Dotations aux amortissements de charges à répartir	0	0	0
Dotations aux provisions pour grosses réparations	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	- 16 073	- 16 073
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0	0
Total des dotations aux amortissements et provisions	- 6 312	- 20 121	- 13 809
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 146 376	- 189 983	- 43 607
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP	- 58 376	- 93 501	- 35 125
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIERES	- 1 956	- 1 551	405
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0	0
Total des produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	- 148 332	- 191 534	- 43 202
TOTAL DES PRODUITS	88 000	96 482	8 482
RESULTAT DE LA DELEGATION (avant impôt sur les sociétés et participation)	- 60 332	- 95 052	- 34 720

Annexe 6 – Parc Blancarde Budgété N+1 / Budgété N – Version complète

COMPARATIF BUDGETE N+1 / BUDGETE N	BUDGET 2009	BUDGET 2010	Ecart
Recettes Horaires	8 000	7 000	- 1 000
Compléments de recettes	0	0	0
Recettes abonnements et locations	80 000	85 000	5 000
Amodiations – droits	0	0	0
Publicité	0	0	0
Locations de surfaces commerciales	0	0	0
Amodiations – Remboursement de charges	0	0	0
Prestation de service	0	0	0
Produits des activités annexes	0	0	0
Chiffre d'affaires net du parc de stationnement	88 000	92 000	4 000
Subventions d'exploitation	0	0	0
Remboursement des assurances	0	0	0
Reprises sur amortissement, provision et transfert de charges	0	0	0
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations	0	0	0
Produits divers	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	88 000	92 000	4 000
Energie, consommables	- 12 000	- 13 000	- 1 000
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	- 14 988	- 10 500	4 488
Charges de rénovation	- 996	0	996
Assurances	- 612	- 650	- 38
Honoraires et autres services extérieurs	- 10 488	- 2 400	8 088
Rémunération du personnel	- 54 804	- 28 700	- 26 104
Autres charges de personnel	- 7 692	- 700	6 992
Autres charges de fonctionnement	- 2 340	- 2 300	40
Taxe professionnelle	- 6 432	- 7 000	- 568
Taxe foncière	0	0	0
Taxes diverses	0	0	0
Redevance due au délégant (*)	- 21 792	- 30 144	- 8 352
Charges de structure	- 7 920	- 8 300	- 380
Total des charges directes	- 140 064	- 103 694	36 370
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 52 064	- 11 694	40 370
Dotations aux amortissements sur immobilisations	- 6 204	- 6 900	- 696
Dotations aux amortissements de caducité	- 108	- 100	8
Dotations aux amortissements de charges à répartir	0	0	0
Dotations aux provisions pour grosses réparations	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0	0
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0	0
Total des dotations aux amortissements et provisions	- 6 312	- 7 000	- 688
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 146 376	- 110 694	35 682
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA DSP	- 58 376	- 18 694	39 682
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIERES	- 1 956	- 1 776	180
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0	0
Total des produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	- 148 332	- 112 470	35 862
TOTAL DES PRODUITS	88 000	92 000	4 000
RESULTAT DE LA DELEGATION (avant impôt sur les sociétés et participation)	- 60 332	- 20 470	39 862

(*) Ces prévisions de redevance ne tiennent pas compte de la suppression du quota de sortie de l'abonnement Résidant générant un manque à gagner de recettes ainsi que l'indisponibilité partielle de l'ouvrage.

Reçu au Contrôle de légalité le 13 décembre 2010

VINCI Park France
Comptes annuels au 31/12/2009

Annexe 7

BILAN ACTIF	Montant Brut	Amortissements	Montant Net	31/12/08
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires	173 678 293	74 346 833	99 331 461	102 266 786
Fonds commercial (1)				24 392
Autres immobilisations incorporelles				8 554 410
Avances, acomptes et immob. en cours	7 366 212		7 366 212	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	29 197 105	8 445 671	20 751 434	21 504 113
Installations techniques, matériels et outillage	1 422 074	372 181	1 049 893	1 125 289
Autres immobilisations corporelles	384 585	357 588	26 997	30 107
Immobilisations en cours	8 600		8 600	10 582
Avances, acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	11 119 204	1 008 000	10 111 204	10 159 583
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	25 427 388		25 427 388	26 273 812
Autres immobilisations financières	22 426		22 426	22 426
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	248 625 888	84 530 273	164 095 616	169 971 502
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
Produits intermédiaires et finis				
Autres				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 957		15 957	15 957
Créances d'exploitation (3)				
Clients et comptes rattachés	2 745 603	411 713	2 333 890	2 416 132
Autres créances d'exploitation	10 023 786		10 023 786	11 410 720
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	613 429		613 429	457 614
Charges constatées d'avance (3)	4 137 581		4 137 581	1 466
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	17 536 356	411 713	17 124 643	14 301 888
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	73 254		73 254	73 112
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (IV)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	266 235 498	84 941 986	181 293 513	184 346 501
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			901 167	846 424
(3) dont à plus d'un an				

VINCI Park France
Comptes annuels au 31/12/2009

BILAN PASSIF	31/12/09	31/12/08
Capital	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 825 027	10 825 027
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 526 556	63 479
Resultat de l'exercice	8 868 737	8 553 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	45 631 200	42 852 562
Provisions pour risques		257 667
Provisions pour charges	80 620	80 620
TOTAL PROVISIONS (II)	80 620	338 287
Dettes financières (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 208 698	61 288 687
Emprunts et dettes financières divers	1 594 362	1 672 513
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	68 339	68 339
Dettes d'exploitation (1)		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 948 977	948 629
Dettes fiscales et sociales	2 808 974	3 630 182
Dettes diverses (1)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 758 372	20 175 586
Autres dettes	44 016 550	48 925 561
Produits constatés d'avance (1)	4 177 422	4 446 156
TOTAL DETTES ET COMPTES DE REGULARISATIONS (III)	135 581 693	141 155 653
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	181 293 513	184 346 501
(1) dont à plus d'un an	55 517 273	59 892 906
dont à moins d'un an	80 064 420	81 262 747
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	82 000	769 816

VINCI Park France
Comptes annuels au 31/12/2009

COMPTE DE RESULTAT	31/12/09	31/12/08
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	100 727	43 686
Production vendue de biens		
Production vendue de services	52 521 277	48 201 841
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	52 622 003	48 245 527
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	114 508	109 923
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	1 142 441	208 312
Autres produits	125 822	5 793
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	54 004 774	48 569 555
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	78 616	34 050
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	22 309 004	19 893 502
Impôts, taxes et versements assimilés	1 458 827	2 131 222
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 518 455	7 878 302
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	132 718	59 422
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 816 970	3 286 420
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	38 314 590	33 282 918
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 690 185	15 286 638
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers des participations (3)	2 604 918	2 551 328
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	631 562	1 433 272
Autres intérêts et produits assimilés (3)	37 162	123 425
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 273 643	4 108 026
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	48 000	833 000
Intérêts et charges assimilées (4)	1 887 223	5 098 789
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 935 223	5 931 789
RESULTAT FINANCIER	1 338 419	(1 823 763)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	17 028 604	13 462 874

VINCI Park France
Comptes annuels au 31/12/2009

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/09	31/12/08
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 981 113	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	320	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 981 433	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 320	5 302
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 586	5 324
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 587 000	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 600 907	10 625
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 619 474)	(10 625)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	6 540 393	4 899 074
TOTAL DES PRODUITS	59 259 849	52 677 581
TOTAL DES CHARGES	50 391 113	44 124 406
BENEFICE OU PERTE	8 868 737	8 553 175
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	3 273 643	4 108 026
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	698 447	2 559 463
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		